



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-70

Séance du 9 septembre 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le deux septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 29

Ayant pris part à la
délibération : 35

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Madame Jennifer LEURS, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAUX, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENUT, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL donnant procuration à Monsieur Jacques BROSSARD, Madame Pascale LEGRAND donnant procuration à Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Fabrice LUC donnant procuration à Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Sébastien ANGLADE donnant procuration à Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Lisa MARTINI donnant procuration à Madame Orane MOLINIER BEAUDOU.

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Élection des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Madame la Présidente indique qu'il appartient à l'assemblée de créer la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et d'en déterminer la composition à la majorité des deux tiers, sachant qu'elle est composée de membres des Conseils Municipaux des Communes membres, chacune d'elles disposant d'un représentant.

Madame la Présidente indique qu'un courrier a été transmis aux communes en date du 31 juillet 2026 afin qu'elle propose un membre issu du conseil municipal afin de siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Madame la Présidente indique que les communes proposent :

Commune	Représentant titulaire CLECT
Arifat	M. Sylvian CALS
Fauch	M. Alain BARRAU
Laboutarié	M. Serge BOURREL
Lamillarié	M. Hervé BOULADE
Lomers	Mme Sylvie BASCOUL
Montredon-Labessonnié	Mme Marie-Claude ROLLAND
Orban	Mme Isabelle CALMET-ROUSSEAUX
Poulan-Pouzols	M. Philippe SINQUIN
Réalmont	M. Vincent ESTADIEU
Sieurac	M. Jean-Guy PECONTAL-PEYROUZET
Terre-de-Bancalié	M. Jean-Luc CANTALOUBE

Il est donc demandé au conseil communautaire de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, décider de la création de la CLECT, de déterminer la composition de cette commission et d'en désigner les membres.

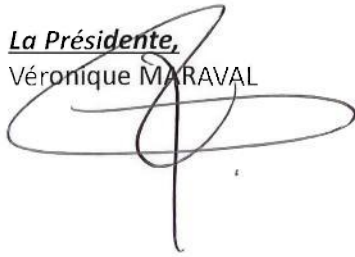
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**, décide de désigner les membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) comme ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Présidente,

Véronique MARAVAL



Le Secrétaire de séance,

Fabrice MARCUZZO

